CC des Gorges de la Haute-Dordogne (Siren : 241927334)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Neuvic
Arrondissement	Ussel
Département	Corrèze
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	11/12/2002
Date d'effet	11/12/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean VALADE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	47 rue du Petit Paris
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	19160 NEUVIC
Téléphone	05 55 95 85 88
Fax	05 55 95 85 00
Courriel	ccghd@wanadoo.fr
Site internet	haute-dordogne.com

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	4 972

Densité moyenne	14,75

Périmètre

Nombre total de communes membres : 13

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
19	Chirac-Bellevue (211905500)	279
19	Lamazière-Basse (211910203)	305
19	Latronche (211911003)	161
19	Liginiac (211911300)	678
19	Neuvic (211914809)	2 006
19	Palisse (211915707)	243
19	Roche-le-Peyroux (211917505)	96
19	Sainte-Marie-Lapanouze (211921903)	63
19	Saint-Etienne-la-Geneste (211920004)	97
19	Saint-Hilaire-Luc (211921002)	78
19	Saint-Pantaléon-de-Lapleau (211922802)	74
19	Sérandon (211925607)	376
19	Soursac (211926407)	516

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 17

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif *- animer, gérer les actions et missions du S.P.A.N.C.*
- Autres actions environnementales *- soutien,promotion et mise en oeuvre de politiques environnementales et paysagères intéressant les cours d'eau du territoire, les gorges de la Haute-Dordogne et les lacs et plans d'eau du territoire - restauration et entretien des cours d'eau du territoire dans le cadre d'une Procédure de Déclaration d'Intérêt Général mise en oeuvre par la Cellule Opérationnelle Rivières - promotion et soutien les actions de valorisation des sites classés ou inscrits - animation et gestion des actions et missions du SPANC - création, aménagement, entretien et gestion des sentiers touristiques inscrits dans le réseau communautaire défini par le Conseil Communautaire - réalisation, entretien et gestion d'équipements touristiques d'intérêt communautaire : passerelle piétonne,... - promotion, communication et soutien aux actions de valorisation des sentiers de randonnée inscrits dans le réseau communautaire définis par le Conseil Communautaire et du réseau de sentiers VTT agréé FFC-VTT géré par la commune de Liginiac.*
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative *soutenir, étudier, proposer et mettre en place toutes actions relatives à la création, au maintien et à l'animation de services publics ou privés, d'intérêt communautaire, à destination de la population locale : - par la participation financière aux actions initiées par l'Instance de Coordination et d'Aides aux Aînés aux lieu et place des communes adhérentes à la communauté de communes.*
- Action sociale

Soutenir, étudier, proposer et mettre en place toutes actions relatives à la création, au maintien et à l'animation de services publices ou privés, d'intérêt communautaire, à destination de la population locale : - par la représentation et la participation financière aux actions initiés par l'Instance de Coordination de Gérontologie en lieu et place des communes membres de la communauté de communes - participation aux projets et actions visant à favoriser l'insertion sociale par l'adhésion à la mission locale et la maison de l'emploi de l'insertion et de la formation de l'arrondissement d'Ussel - représentation et participation aux actions initiés par l'association d'insertion des gorges de la haute dordogne en lieu et place des communes membres de la communauté de communes -représentation et participation financière au contrat local de santé du pays Haute-Corrèze -création, aménagement et gestion d'une structure d'offre regroupée de santé dite maison de santé puridisciplinaire

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- création, aménagement, gestin et promotion des zones d'activités à vocation économique d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire toutes les nouvelles zones situées sur le territoire communautaire, créées après le 1er janvier 2007, - création, acquisition, aménagement et gestion d'équipements immobiliers à vocation écnomique en zones d'activités créées après le 1er janvier 2007

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- participation à la création, acquisition, aménagement et gestion d'équipements immobiliers à vocation économique hors zone d'activités communautaires, - mise en oeuvre ou participation à la mise en oeuvre d'opérations de restructuration de l'artisanant commerce, - adhésion au SYMA 89, - participation à la création, valorisation gestion et promotion d'activités artisanales, commerciales, agricoles, forestières dans le cadre d'un parteneriat avec le centre régional de la propriété forestière, industrielle et touristiques, - parteneriat avec les organismes consulaires.

Développement et aménagement social et culturel

- Activités culturelles ou socioculturelles

- mise ne oeuvre d'un Pays d'Art et d'Histoire dans le cadre d'une convention ad hoc avecle ministère de la Culture, - soutien aux actions d'éducation à l'environnement, en liens avec les établissements d'enseignement, - soutien aux actions coordonnées des bibliothèques, - soutien aux projets de valorisation du petit patrimoine et aide au montage de dossiers

- Activités sportives

- participation à l'organisation, au suivi et à la commercialisation de prestations sportives et loisirs aynt un impact sur le territoire communautaire démontré par un dossier et apprécié en conseil communautaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- création, aménagement, gestion et promotion des zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire toutes les nouvelles zones situées sur le territoire communautaire, créées après le 1 er janvier 2007

- Constitution de réserves foncières

- possibilité de constitution d'un patrimoine foncier (réserves foncières) ou immobilier pouvant faire l'objet d'une valorisation utile à l'exercice des compétences de la communauté de communes

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- voies communales reliant les bourgs entre eux, - voies communales structurantes, permettant la desserte des sites et équipements touristiques existants ou à aménager, - voies communales desservant les zones d'activités économiques existantes ou à aménager, ainsi que les équipements d'intérêt communautaire. 2) Modalités de transfert. a) Investissement. La communauté de communes prend en charge l'ensemble des opérations d'investissement concernant les voies transférées et les voies créées en vue de la satisfaction d'intérêts communautaires, . la totalité de l'emprise de la voie comprenant la chaussée, les accotements, les fossés et les talus de déblais et de remblais. . Tous les ouvrages

d'écoulement des eaux pluviales à savoir : canalisations, bordures, caniveaux et tous les ouvrages hydrauliques annexes, hors agglomération. . Les ouvrages d'art : ponts, murs de soutènement, hors agglomération. . Les plantations et les équipements de la route comprenant la signalisation directionnelle et de police, ainsi que les glissières de sécurité et tous équipements spécifiques, hors agglomération. b) Fonctionnement. La communauté de communes prend en charge les travaux d'entretien des voies transférées qui comprennent : . l'entretien préventif et curatif des chaussées, . l'entretien des dépendances vertes (accotements et talus) à savoir le fauchage, le débroussaillement, . l'entretien des dépendances bleues, curage des fossés et saignées, . la maintenance des canalisations et des ouvrages annexes, hors agglomération. . l'entretien courant des ouvrages d'art, hors agglomération, . l'entretien de la signalisation et des équipements de la route, hors agglomération.

Développement touristique

- Tourisme

- mise en oeuvre d'une politique touristique visant à l'animation,l'accueil, l'information et la promotion coordonnée à l'échelle du périmètre de la communauté, par la création et le financement d'un Office de Tourisme Intercommunal dans le cadre d'une convention d'objectif. - participation à l'organisation,au suivi et à la commercialisation de prestations touristiques, culturelles, sportives et de loisirs ayant un impact sur le territoire communautaire démontré par dossier et apprécié en conseil communautaire, - organisation d'événementiels en lein avec les compétences communautaires. création d'un bâtiment pour la mise en place d'une station Sports Nature dont la vocation est de développer tous les sports de nature aérien aquatiques et terrestres aménagement et gestion du golf de Neuvic

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- étude, participation et mise en oeuvre de politiques liées à l'habitat (PIG,OPAH,PLH ou tout autre procédure conventionnéé d'inspiration similaire) - animation dans le domaine de l'habitat par la participation à la réalisation mise en oeuvre et gestion d'un Observatoire de l'Habitat, - soutien par des actions d'intérêt communautaire aux communes adhérentes dans leur politique du logement: sont d'intérêt communautaireles actions: . de soutien aux projets . de montage de dossier, . de centralisation des demandes de logements locatifs sue le territoire.

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

- possibilité de mise en oeuvre et gestion d'un systèmes d'information géographique (SIG)

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
19	Syndicat mixte de développement économique SYMA A89, Haute Corrèze (251927539)	SM ouvert	47 000
19	Syndicat mixte Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Terres Corréziennes et de Ventadour (200010494)	SM fermé	33 454

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)